

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **La Communauté de Communes Centre Tarn remet un chèque de 1500€ à une habitante du territoire qui a sollicité l'aide pour la rénovation énergétique !**

Les propriétaires qui procèdent à des travaux de rénovation énergétique en Centre Tarn peuvent bénéficier sous certaines conditions d'une aide qui vient compléter celles attribuées par ailleurs, à concurrence de 1 500€ par habitation. C'est grâce à ce dispositif acté en juillet 2017 par le conseil communautaire, qu'une habitante de Lombers a pu profiter de ce soutien en complément des aides de l'ANAH, de sa caisse retraite mais aussi de l'éco-chèque de la Région Occitanie.

Au final, un bouquet de travaux (isolation, VMC et pompe à chaleur) dont les caractéristiques, passées au crible par SOLIHA, le rendaient éligible à l'aide de l'intercommunalité. Ainsi il a pu être financé en quasi-totalité.

Ce dispositif n'a pu être mis en œuvre qu'en raison de son inscription dans le programme d'actions soutenu financièrement par l'État au titre des "territoires à énergie positive pour la croissance verte" (TEPCV).

La démarche est simple et toujours accompagnée par des professionnels de l'habitat. Les critères d'attribution sont définis en toute transparence.

Pour rencontrer la propriétaire de cette habitation qui recevra le premier "chèque" de 1 500€ de la part de la Communauté de Communes Centre Tarn, et échanger plus longuement avec le Président de l'intercommunalité, rendez-vous

le **MARDI 26 JUIN** à 14h30